

Fiche programme

**IMI Innovative
Medicines Initiative**



Infos clés :

BUDGET : €3.276 milliards (2014-2020)

Financier : CE, EFPIA* et autres entités

Financement : selon l'appel, budgets conséquents >5M€

DUREE : variable, 5 ans ou +

DEPOT RÉCURRENT (environ 2 par an) : en 1 ou 2 étapes selon l'appel

SUBSISTE DANS HORIZON EUROPE : oui

Description générale :

IMI est un programme de **Partenariat Public-Privé avec l'industrie**. Il est co-financé par la Fédération européenne des entreprises du Médicament EFPIA*.

Ses objectifs principaux sont **d'accélérer le développement et l'accès par les patients à des médicaments et traitements innovants**, en particulier là où les besoins sont les plus importants. En plus d'améliorer le développement des médicaments, il s'agit également de définir des biomarqueurs de diagnostic et de traitement, de réduire le temps de mise sur le marché, d'améliorer le taux de succès des études cliniques, etc.

Conditions d'éligibilité :

Entités éligibles : PME ; établissements d'enseignement secondaire et supérieur ; organisations à but non lucratif établies dans l'UE ; hôpitaux établis dans un pays de l'UE ou dans un pays associé

Consortium : un consortium constitué des entités éligibles associé à un consortium industriel prédéfini dans le call.

Chaque call a ses spécificités et comprend le détail des projets attendus (nombre d'entités minimal, budget, durée, organisation du consortium et compétences attendues, deliverables attendus, impact, synergie avec d'autres projets, etc.)

Conditions de financement = règles H2020

Coûts directs éligibles : personnel permanent et/ou contractuel, équipement, déplacements, consommables, sous-traitance

Coûts indirects éligibles (frais de gestion) : **25% des coûts directs éligibles**

Taux de financement : 100%

Il est possible de recevoir également un financement par le consortium industriel pour réaliser certaines activités du projet.

Il est possible d'inclure des 'tierces-parties' qui réalisent des activités dans le cadre du projet, fournissent des biens ou des services, mais ne sont pas partenaires du projet.

Critères et étapes d'évaluation :

Évaluation en 2 étapes

Trois critères principaux : **Excellence – Impact – Implémentation**

Au minimum, 3 experts évaluateurs

Conditions de soumission :

Soumission sur un portail en ligne

Dossier en anglais

Si dépôt en une étape : associer au moins une des entreprises mentionnées dans le call.

Informations complémentaires :

Contact : IMI Info desk : infodesk@imi.europa.eu

En France - PCN Santé pcn-sante@recherche.gouv.fr

Il est possible de **proposer des sujets** pour les futurs appels en ligne sur <https://www.imi.europa.eu/get-involved/submit-your-ideas>